

## AIDE-CUISINE / HORECA

Avenue Fernand Jérôme 38, 4845 Jalhay

Travailler chez Korian, c'est travailler avec le coeur!

Nous encourageons toutes les personnes à postuler leur candidature, sans distinction d'origine, de couleur, de sexe, d'âge, d'orientation sexuelle, de conviction philosophique, de handicap, etc.

Si vous avez besoin d'un aménagement, avant ou après la procédure de sélection, n'hésitez pas à nous contacter.

Personne de contact: Anne-Laure Dislaire

Tel.: 087774420

Postulez: [https://korianjobs.be/fr/aanvraagformulier/?job\\_id=2024-15955](https://korianjobs.be/fr/aanvraagformulier/?job_id=2024-15955)

### Vos nouvelles tâches

- ✓ Préparation des tartines du petit-déjeuner et du soupe
- ✓ Préparation des chariots de distribution
- ✓ Préparation des restaurants
- ✓ Vaisselle/plonge des différents repas
- ✓ Veiller à la propreté de la cuisine

### Avez-vous déjà le cœur et l'âme pour ce travail ? De quoi avez-vous encore besoin ?

- ✓ Le respect, l'attention et la compréhension sont importants pour vous. Vous êtes motivé et recherchez la qualité des soins.
- ✓ Indépendant ou en équipe ? Tu y vas toujours.
- ✓ Vous êtes sociable et avez une oreille attentive pour tous ceux qui en ont besoin.
- ✓ La flexibilité et la résistance au stress sont parmi vos points forts.
- ✓ Vous avez une bonne connaissance de la langue française.

### Prenez soin de vous et nous prendrons soin de vous !

- ✓ Un encadrement tout au long de votre carrière au sein d'une communauté de soutien
- ✓ Des opportunités de développement via la Korian Académie
- ✓ Vous travaillerez dans un environnement sûr, axé sur votre bien-être, votre santé et votre sécurité
- ✓ Nous garantissons un bon équilibre entre vie professionnelle et privée
- ✓ Notre équipe motivée est toujours là pour vous
- ✓ Un contrat à temps partiel (19h/semaine) à durée déterminée en vue d'un CDI.
- ✓ Un salaire conforme aux taux du marché, avec transfert (partiel) de l'ancienneté
- ✓ Une participation à l'élaboration de votre horaire
- ✓ Avantages extralégaux : chèques-repas, indemnité de travail à domicile, congé

d'ancienneté et/ou congé de fidélité, jours de compensation, réductions pour le personnel via Benefits@Work, assurance hospitalisation avec une cotisation très faible et pour tous les membres de la famille vivant au foyer, etc